



Le 28 novembre 2023

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 22 novembre 2023, le **règlement 339-2023 relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour l'année 2024**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 28 novembre 2023.

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier